

Édito

par Abdellatif Keddad

La pratique de la médecine traditionnelle validée contribue à donner à tous, un accès aux soins, c'est ce qui ressort des rapports du CNESE et de l'OMS 2024. Les experts insistent sur la qualité des services pour assurer la sécurité des patients, ainsi que sur le renforcement du cadre réglementaire. On peut dire que c'est une bonne chose pour l'officine où le pharmacien a déjà bénéficié d'une bonne partie de l'acquisition des compétences en matière de phytothérapie, durant son cursus. Des mises à jour à la lumière des données récentes de la science, lui ouvriraient un segment important de ses pratiques. C'est en effet un professionnel concerné au premier plan.

Média du premier groupement de Pharmaciens

Avril 2025

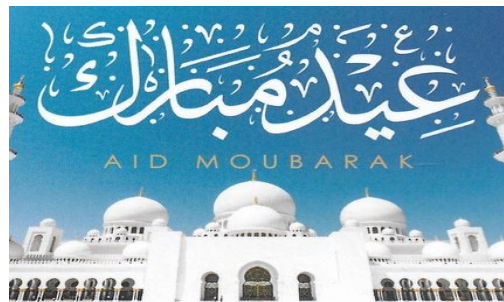
N° 089

Partenariat Pharma Invest spa—Université de Sétif

Renforcer les synergies entre le milieu académique et l'industrie

Dans le cadre de son engagement en faveur de la recherche et de la formation, Pharma Invest spa a officialisé, le 17 mars 2025, un accord de coopération avec l'Université Ferhat Abbas de Sétif.

Cette collaboration vise à renforcer les synergies entre le milieu académique et l'industrie, en offrant aux étudiants de nouvelles perspectives de formation et d'encadrement dans le domaine spécialisé de l'industrie pharmaceutique.



Ouverture du capital de Pharma Invest spa aux officinaux : profitez de cette opportunité pour rejoindre le premier groupement de pharmaciens.

Vous avez jusqu'au 30 juin pour en devenir actionnaire.



Conseil National Economique Social Environnemental - CNESE

Intégrer les médecines complémentaires dans notre système de santé

Dans son rapport de synthèse 2024 au titre de la société civile, le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE), avait abordé la question des médecines complémentaires (MC), dites aussi alternatives, dans notre pays, celles

qui couvrent l'homéopathie, l'acupuncture, la phytothérapie, l'aromathérapie, etc. Reconnaissant qu'elles pourraient contribuer à diversifier les options de soin, le rapport insiste sur l'identification des possibles et

(Suite page 2)

Diabète et Ramadan en officine

Etude de Dr S. Naimi sur l'évaluation de l'ETP chez le patient diabétique

Dr Souad Naimi, pharmacienne d'officine à Blida a réalisé une étude pour mesurer l'impact d'un programme d'éducation thérapeutique chez les patients diabétiques en période de ramadan. Titulaire d'un CES de pharmacologie, son étude a été réalisée dans le cadre du Board de l'UPA projet de fin d'études, encadré par le Dr Imane Amrani. L'impact de l'ETP a été rapporté par

G. Lager et al. qui se sont penchés sur 35 méta-analyses dans lesquelles 64 % ont montré un effet positif significatif, avec des améliorations des paramètres de santé. La pertinence de l'étude du Dr S. Naimi vient du fait qu'il n'existe pas d'études réalisées par les officinaux Algériens sur le sujet. Pas de résultats non plus sur le *web of science*

(Suite page 2)

Au sommaire N°089

- ◆ Partenariat Université de Sétif—Pharma Invest spa
- ◆ Conseil National Economique et social CNESE : intégrer les médecines complémentaires dans notre système de santé
- ◆ Diabète et ramadan en officine : Evaluation de l'ETP chez le patient diabétique par le Dr S. Naimi
- ◆ Portrait de pharmacien, Ahcène Mechiche (2e partie) : la souffrance des malades est notre raison d'être professionnels

Diabète et Ramadan

Etude de Dr Souad Naimi sur l'évaluation de l'ETP chez le patient diabétique

(Suite de la page 1)

sur des études des autres professionnels de santé pour notre pays. Les responsables de l'autorité sanitaire ont besoin d'études tangibles pour appuyer le développement de cette pratique.

Les données de l'INSP sur les critères de diagnostic du diabète rapportent une prévalence de 14,4 % de personnes (soit environ 3.8 millions de patients entre 20 et 69 ans) ayant une HbA1c \geq 6,5 % ou une glycémie à jeun \geq 1,26 g/l.

Dr S. N. rappelle dans son introduction, que la loi santé 2018 autorise les pharmaciens d'officine à pratiquer l'Education Thérapeutique via l'article 179. L'absence de texte réglementaire pour encadrer cette pratique, a incité le Dr S.N. à utiliser le référentiel européen de l'INPES (référentiel de compétences pour dispenser l'ETP— [lien](#)). Son travail est une étude interventionnelle, quasi-expérimentale sans groupe de contrôle. Elle a mis en place un groupe de 6 pharmaciens d'officine qui ont permis le suivi intégral de 70 patients diabétiques qui ont donné leur consentement pour participer à l'étude. Parmi les objectifs, on retrouve la stratification du risque de jeûner (selon l'analyse de score de l'IDF-DAR Risk calculator—[lien](#)), l'établissement d'un diagnostic éducatif, l'évaluation de l'acceptation par le malade de la maladie et de la pharmacothérapie, l'individualisation de l'éducation en fonction des besoins du patient. Pour être la plus précise possible, elle a évalué la quantité de carbohydrates absorbés

avec les repas traditionnellement consommés en période de ramadan, en pesant chaque aliment préparé individuellement, pour en obtenir les quantités exactes contenues dans chaque menu type.

Les patients ont donc été préparés au début du ramadan, puis suivis à J+15, puis à J3 post-ramadan pour biologie et questionnaire. L'analyse des données, sur les nombreux éléments, fait apparaître que la moitié des malades avaient un risque élevé de jeûner durant le ramadan, la moitié présentait une observance faible ou moyenne, la moitié des patients avaient une mauvaise connaissance sur l'insuline.

Quant aux résultats de l'étude sur l'impact de l'ETP chez le patient diabétique en période de ramadan, 2925 valeurs de glycémie ont été collectées (à jeun, en post-prandial, pendant/avant/après le ramadan). Pour les glycémies à jeun avant et durant le ramadan il n'y avait pas de différence significative. Pour les glycémies postprandiales avant et durant le ramadan : une baisse des hypo et hyperglycémies en faveur d'une amélioration de la normoglycémie. La majorité des patients n'ont pas eu d'évènements indésirables.

A la lecture des résultats, Dr Souad Naimi conclut que cette étude est la preuve supplémentaire de l'efficacité de l'ETP réalisée par des pharmaciens pour les patients diabétiques en période de ramadan. De plus, elle recommande aussi que l'autorité sanitaire lance des études à grande échelle qui impliquent les pharmaciens d'officine.

Conseil National Economique Social Environnemental - CNESE

Intégrer les médecines complémentaires dans notre système de santé

(Suite de la page 1)

des limites de ces médecines qui doivent être encadrées de manière rigoureuse et scientifique ([lien](#)).

Les experts qui ont abordé la question de l'intégration de ces médecines dans le système de santé national, ont mis en avant la nécessité d'établir un cadre réglementaire strict définissant les conditions d'exercice avec l'assurance de la protection des patients. Pour cela, des procédures de validation des compétences pourraient être mises en place par l'autorité sanitaire, qui commence à reconnaître le rôle de ces MC dans l'amélioration de la santé de la population.

Le CNESE insiste également sur la nécessité du développement de la recherche scientifique par la mise en place de collaborations entre l'université ou les centres de recherche et les praticiens.

Ce rapport vient renforcer la pratique officinale en mettant

en avant le secteur de la phytothérapie pour laquelle le pharmacien en a acquis et validé les compétences, intégrant de facto les recommandations du CNESE.

Sur le même thème, il faut noter que l'OMS publie régulièrement un rapport sur sa stratégie pour la médecine traditionnelle MT, la médecine complémentaire ou encore médecine non conventionnelle ([lien](#)). Cette organisation précise que la MT dont la qualité, la sécurité et l'efficacité sont avérées, participe à la réalisation de l'objectif d'un accès aux soins universel. Elle recommande ainsi

Enfin, toujours selon le rapport du CNESE, citant les sources de la CNAS, le nombre de malades chroniques et bénéficiant d'une couverture sociale avoisinait 5,1 millions au premier semestre 2023, contre 4,7 millions en 2021. A noter que 50,7 % de ces malades chroniques avaient plus de 60 ans, avec 59 % de femmes.

Portrait de pharmacien : AHCÈNE MECHICHE , président de la SORP de Tizi Ouzou
«La souffrance des malades est notre raison d'être professionnels» 2e partie

Les débuts professionnels

Le village de Tirmatine, dans lequel s'installe AHCÈNE MECHICHE à ses débuts, comportait à cette époque un seul médecin et un seul chirurgien-dentiste. AHCÈNE aidé de son collègue, avait réalisé sa commande d'installation et pris le relais de l'activité en solitaire, alors que la distribution en gros des médicaments relevait du monopole des entreprises étatiques : 'les *Pharms*' (*Enapharm, Encopharm, Enopharm*). Un début seul, mû par l'énergie du jeune homme qu'il était, impatient de servir la population avec le titre qu'il venait d'acquérir de professionnel de santé. Assez rapidement, il avait sympathisé avec le prescripteur qui lui rendait souvent visite pour connaître, entre autres, les disponibilités thérapeutiques et échanger sur les alternatives. Il jouissait alors, aux yeux des villageois, d'un statut singulier empreint de respect et de considération. Un jeune homme en blouse blanche, qui assurait la continuité des soins en leur dispensant les médicaments avec la sagesse que lui conféraient les connaissances fraîchement



acquises. Conseils, orientations, prise en charge, accompagnement des patients, telles furent ses premières activités au service de ses concitoyens.

Au fil du temps, il avait élargi ses activités en y intégrant le préparatoire, une mar-

que de noblesse de la profession. Il évoluera dans cette petite localité une année avant de rejoindre le chef-lieu de la wilaya, cependant pour une courte période. En effet, il avait été sollicité par un collègue médecin pour transférer à nouveau son officine dans cette localité où le prescripteur peinait avec ses patients, car l'accès aux médicaments, dans cette zone mal couverte en pharmacie, était problématique. Il y restera quelques années, avant de retourner au chef lieu de wilaya, après que la zone soit suffisamment pourvue en officines.

Activités au sein de la profession

Les nécessités obligent, AHCÈNE et ses camarades mettent en place le bureau de wilaya du SNAPO, dont les premiers souvenirs se sont fixés sur le charisme et la clairvoyance du regretté Hadj Abderahmane Zemmouchi, disparu depuis. AHCÈNE était impressionné par la passion développée par le défunt pour défendre la profession du pharmacien, avec des positions franches, même s'il ne partageait pas toujours sa vision. Il restait pour lui, un personnage fort respectable duquel il s'est inspiré pour construire son profil syndicaliste. Il fallait à ce moment prioriser la profession par rapport aux intérêts personnels, dépasser un individualisme latent pour protéger l'activité. Il sera élu au sein du premier bureau, puis en assumera la présidence, le temps d'un mandat. Sa vision et celle de ses camarades portait sur la nécessité d'assurer la relève en constituant un vivier de personnes ressources prêtes à assurer la continuité syndicale, avec une énergie sans cesse renouvelée.

Les nécessités du moment, l'amènent à envisager d'intégrer le conseil de l'ordre, et en 2016, fort du travail qu'il avait développé au préalable, il est élu conseiller ordinal dans une sorp de 24 membres. Il en deviendra président, succédant à Karim Kabiche qui avait animé une équipe dynamique et soudée, et à qui il tient à

(Suite page 4)

Les membres du Conseil d'Administration

Yassine LEGHRIB, PCA
 Mehdi CHEHILI, DG PID
 Hichem ZOUAK, DG PIP
 Mohamed SOUAKRI,
 Samir ATTIA,
 Abdelmoumene MAATALAH,
 Abdelhakim MATALLAH,
 Rabie ZIAR,
 Leila KHENNOUF
 Samir Aziz



<http://pharmainvest.dz/>

Le Bulletin du Pharmacien

Média du 1er groupement de pharmaciens

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

Pharma Invest spa

Société au capital social de

5 508 975 000 DA

Siège social

Zone Industrielle - El Eulma

Algeria

Téléphone: +213 36 76 12 16

Fax: +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

messengerie: contact@pharmainvest.dz

rendre hommage. Leur maître mot était l'alternance des mandats, garante du renouvellement des énergies et du maintien du cap de la progression. Ahcene était lui aussi soucieux de faire évoluer la profession dans le respect de l'éthique et des règles de la déontologie au service de la santé du citoyen, c'est son challenge. *'Il fallait oeuvrer de manière à ce que les confrères adhèrent à notre politique inclusive de toutes les catégories, privilégiant les compétences pour le choix des commissions'*. Interrogé sur le rôle du Conseil de l'Ordre dans l'amélioration des pratiques, Ahcene répondra que c'est un parfait outil pour insuffler une dynamique vertueuse à plus d'un titre. L'ordre est la structure par excellence qui puisse

apporter cette sérénité dont a besoin le pharmacien pour évoluer dans son exercice. En légaliste, il ajoute que la pratique doit se faire à l'intérieur du cadre réglementaire ajoutant qu'à son sens, l'ordre est une entité en interaction continue avec son environnement, dont les textes doivent être continuellement actualisés par les pharmaciens eux-mêmes. Le respect des textes constitue pour lui le socle des bonnes pratiques qui mènent à la valorisation de la profession. *'Nous, pharmaciens, devons être à l'avant-garde en matière de production de textes juridiques, nous devons être cette force de proposition et ne pas rester inertes'*. Ainsi, les membres de la commission déontologie, ont eu à se pencher sur les différents textes

d'application, produisant des propositions qui ont été transmises à la commission nationale. L'ordre doit être une structure fédératrice et travailler en collaboration avec les représentants de la profession, dans le respect des champs d'intervention de chacun, afin de porter au mieux les questions de la pharmacie, dont la boussole reste l'éthique et la déontologie. Au cours de ses activités ordinaires, il a reçu le professeur Kamel Kezzal qui présidait une commission ministérielle en inspection des structures hospitalières. Celui-ci souhaitait rencontrer les ordres médicaux pour obtenir un état des lieux vu par les professionnels du secteur et s'entretenir avec ses collègues. Ce fut aussi l'occasion d'échanger de bons souvenirs dans un dialogue fort sympathique.

En témoin de la pharmacie, s'il est passé par des moments sans turbulence, il a aussi traversé des épisodes difficiles avec l'institution ordinale, où la réussite n'était pas toujours au rendez-vous et où l'accueil réservé par l'administration était froid et l'atmosphère tendue. Son idéal est de ne jamais oublier que le pharmacien est au service de la santé, du patient qui attend une aide, un soulagement. Son inspiration professionnelle est portée par la citation *'La souffrance des malades est notre raison d'être professionnels'*, car cela constitue l'élément central de la relation soignant-soigné. Nous connaissons malheureusement un certain déclin, nous confie-t-il, envahi de cette douleur que les âmes révoltées ressentent dans les situations d'injustice avec le sentiment d'impuissance.

Son tempérament positif, lui sert de bouée de sauveta-

ge pour naviguer dans les eaux troubles et agitées de la profession. C'est cette approche qui amène Ahcene à adhérer à l'hypothèse du modèle économique de l'officine, qui devrait évoluer vers un modèle hybride ; où le pharmacien serait rémunéré sur l'acte pharmaceutique. Il ajoute que, certes, la profession offre un standing social valorisant. Cependant, celui-ci s'acquiert au fil du temps, après avoir trimé de longues années dans le respect des règles éthiques et ne s'acquiert certainement pas en quelques mois au détriment de ces règles qui forment le socle de l'exercice. Il déplore que certains collègues veuillent griller les étapes en utilisant des méthodes pitoyables qui déshonorent la profession et sont un affront à la santé publique. Un militantisme soutenu et constant est essentiel pour mener un plaidoyer efficace auprès des décideurs, en leur montrant que le meilleur moyen de faire des économies est de rendre les choses faisables. Il faut aussi être avant-gardiste et acquérir les compétences et les outils qui nous faciliteront la tâche pour porter les projets de développement de la pharmacie.

Pour Ahcene, le mot de la fin sera sous forme de souhait, celui de voir les ardeurs se tempérer sur le plan économique et se pencher sur le côté intellectuel et



pragmatique du militantisme. Ajoutant à cela l'espoir que nos responsables sortent de leurs préjugés et regardent le pharmacien sous un autre angle, celui qui montre un Homme qui met ses compétences au service de la santé de la population.